



SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ

Notre mission
votre **RÉUSSITE**

Former et insérer la jeunesse d'outre-mer

www.le-sma.com




**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le SMA, acteur majeur de la **FORMATION** et de **L'INSERTION** dans les Outre-mer

- Le Service militaire adapté est un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle au profit des jeunes ultramarins, de 18 à 25 ans, éloignés de la qualification et du marché de l'emploi.
- Ce dispositif permet d'apporter une réponse ciblée à l'exclusion, au chômage, à la désocialisation et à l'illettrisme dans les Outre-mer.
- Recrutement ciblé, formation globale et insertion personnalisée soutenue par les services de l'État, l'Europe, les organismes socioprofessionnels et les entreprises partenaires, locales et métropolitaines.

6 000

bénéficiaires
accueillis /an

Pour les
18-25
ANS

+30%

des volontaires
stagiaires sont
des jeunes
femmes

Un accompagnement **PERSONNALISÉ** pour que chacun trouve sa voie

- Développer l'employabilité initiale des jeunes par le renforcement de leurs compétences individuelles.
- Renforcer la qualité du parcours pour une efficacité durable.
- Engager le virage du numérique dans les formations avec des outils pédagogiques adaptés.
- Acquérir une première expérience professionnelle.



**Contrat
d'Engagement
Jeune**



Les formations SMA
s'intègrent dans les
programmes soutenus par
le contrat d'engagement
jeune (CEJ)

SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Avec ou sans diplôme, à chacun SON PARCOURS

80%

DE TAUX
D'INSERTION

60%

DANS UN
EMPLOI
DURABLE

VS

Volontaire stagiaire

Pour se former à un métier

- avec ou sans diplôme
- formation entre 6 et 12 mois
- logement, repas, permis B et rémunération inclus

Recrutement

orientation vers une filière de formation professionnelle

Formation militaire initiale

apprentissage des compétences sociales : savoir-être, remise à niveau scolaire, etc.

1 MOIS

Formation professionnelle*

apprentissage d'un métier par un professionnel : savoir-faire.

5 À 11 MOIS

Insertion

6 mois de suivi et d'accompagnement soit vers un nouveau parcours de formation soit vers un emploi durable.

Nourri
Logé
Rémunéré
Qualifié

En bonus, le permis de conduire

VT

Volontaire technicien

Pour acquérir une première expérience

- 18 à 25 ans
- diplômés afin de participer à la formation des VS
- contrat d'un an sous statut militaire, renouvelable 4 fois et rémunération incluse

EV
SMA

Engagé volontaire du service militaire adapté

Former et encadrer les volontaires stagiaires

- 18 à 30 ans
- diplômé a minima d'un titre 3 (CAP, BEP)



* Des formations adaptées aux besoins des entreprises

90 formations - 12 familles de métiers

RECAP'

Pour s'engager au RSMA, il faut :

- 1 être de nationalité française
- 2 avoir entre 18 et 25 ans
- 3 avoir fait la Journée défense et citoyenneté (JDC)
- 4 avoir au minimum 21 ans pour les stagiaires de la formation CTR « transport de marchandises »
- 5 avoir au minimum 24 ans pour les stagiaires de la formation CTR « transport de personnes »
- 6 justifier d'une résidence habituelle sur le DOM ou COM concerné
- 7 être demandeur d'emploi (détention de la carte de demandeur d'emploi le jour de l'incorporation) ; sauf RSMA Nouvelle-Calédonie (n'existe pas)
- 8 avoir un casier judiciaire volet 2 compatible avec le statut de militaire

**TOUTES LES INFORMATIONS
SONT DISPONIBLES SUR :**

www.le-sma.com

www.le-sma.com



**l'Europe
s'engage
en France**

